



Rénover
& Construire
sa maison à BILLOM/ST-DIER

**Une réalisation
de la Communauté de communes
de Billom Saint-Dier,
avec l'assistance du Parc naturel
régional Livradois-Forez et du
C.A.U.E. du Puy-de-Dôme**

Conception :

Christophe Camus, Marie Deschamps,
Georges Floret.

Financement :

Conseil général du Puy-de-Dôme,
Leader +.

Date de réalisation:

Février 2005

**Ce document est illustré par
les réalisations des architectes
suivants :**

Georges Floret, Le compas dans
l'œil, Jacky Jeannet, Claude Gaillard,
François Roguet et Alain Petit Renaud,
Dominique Gendre, Eric Chazelles.

**Merci aux propriétaires dont
les maisons nous ont permis
d'illustrer ce document.**

SOMMAIRE

Deux entités
distinctes p.3
Le bâti : des formes variées
et évolutives p.4
Des habitations
enduites et décorées p.5
Une gamme variée
de matériaux p.6

**Vous allez restaurer
votre maison p.7 à 11**

Portes, volets
et fenêtres p.8
Les revêtements
de façades p.9
Les ouvertures p.10
Les extensions p.11

Vous allez construire p.12 à 15

Composer avec le site p.13
Implanter sa maison
sur la parcelle p.14
S'inspirer et innover p.15
Les clôtures p.16
Les abords p.17
Maîtriser la consommation p.18

Lexique - Infos pratiques p.19/20



**Vous avez choisi de vivre en pays de
Billom-St Dier, au sein du Parc naturel
régional Livradois-Forez.
Vous avez l'intention de réhabiliter ou de
transformer votre maison, ou peut-être
envisagez-vous de la construire.**

Cette brochure a pour but de vous aider
à réussir votre projet : faire en sorte que
les nouveaux aménagements que vous allez
réaliser trouvent harmonieusement
leur place dans les paysages, les villages
qui font le charme de cette région et
qui vous ont séduit.

- Dans la première partie nous vous invitons à **découvrir quelques-unes des richesses et spécificités de l'architecture locale** : types de construction, matériaux, enduits...
- Ensuite nous vous proposons quelques **orientations pour la rénovation** qui sont autant d'idées simples, souvent économiques, qui devraient vous permettre de satisfaire vos envies tout en préservant le charme et l'harmonie du bâtiment ;
- Les candidats à la **construction** trouveront enfin des propositions guidées par deux principes : **le respect du site**, et l'adaptation ou la **réinterprétation des techniques locales** pour imaginer une maison d'aujourd'hui qui ait un peu de mémoire...

N'oubliez pas : toute transformation,
chacun des choix que vous ferez, même
minime, vont contribuer à altérer ou
renforcer l'identité du site.

Notre territoire, ses paysages ont une longue
histoire. Ces quelques pages ont l'ambition de
vous faire participer à son futur, à la **création
d'une identité contemporaine respectueuse
des lieux et trouvant dans le passé une
source d'inspiration et d'innovation.**

Le territoire de la Communauté de communes est depuis toujours réputé pour sa qualité de vie, de ses paysages et de son architecture :

le qualificatif souvent employé de « Petite toscane » ou de « Toscane Auvergnate » atteste de cette renommée.

Ce territoire est aujourd'hui soumis à des pressions grandissantes, liées à sa capacité de séduction et à la conjonction de plusieurs facteurs, parmi lesquels la proximité de l'agglomération clermontoise et les tensions du marché immobilier.

L'arrivée de nouveaux habitants, souhaitable pour la dynamique locale, n'est pas sans conséquence pour le paysage, et on constate une transformation rapide, souvent peu maîtrisée de nos villages et de leurs abords : constructions neuves hétéroclites, réhabilitations peu respectueuses de l'existant...

Pour mieux maîtriser ces évolutions, les élus de la Communauté de communes ont élaboré une Charte architecturale et paysagère.

Qu'est ce qu'une Charte architecturale et paysagère ?

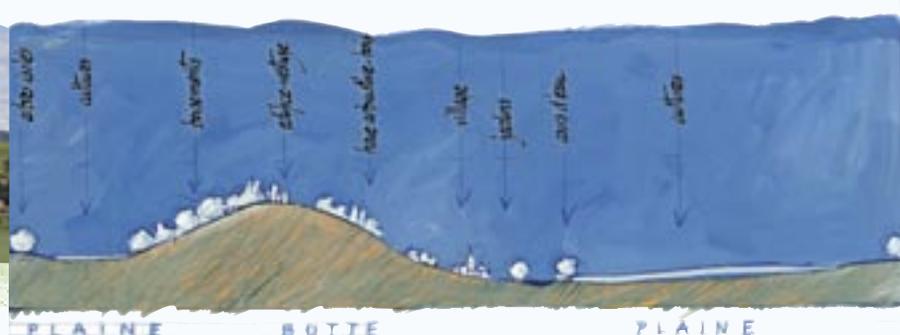
Sur la base d'une analyse des caractéristiques du paysage et de l'architecture, de leurs évolutions, la charte propose des orientations et des préconisations pour une meilleure gestion de la qualité du cadre de vie. Elle est approuvée par les collectivités.



LIMAGNE DES BUTTES

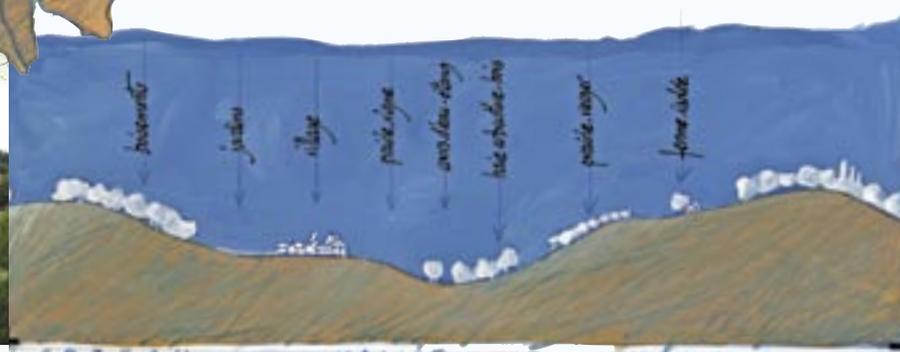


BAS-LIVRADOIS



→ plaine cultivée

La Limagne des Buttes est une plaine cultivée, d'où émergent des vestiges volcaniques érodés. C'est un territoire ouvert, facilement accessible et soumis à des influences méridionales qui s'expriment à travers l'architecture locale. L'habitat est groupé, souvent implanté sur les premières pentes de ces buttes ou sur quelques légers reliefs.



→ basse montagne

Le Bas-Livradois est un territoire de basse montagne, fractionné par un système de vallées et de ruisseaux, où prédominent largement les prairies et les boisements. La géographie, l'altitude parfois, compliquent l'accès à ce secteur caractérisé par une dispersion de l'habitat sur de nombreux hameaux. Ces maisons sont implantées sur les pentes accessibles et ensoleillées des vallées, souvent à proximité des ruptures de terrain. La pratique de l'élevage est à l'origine de nombreux bâtiments d'exploitation et de fermes isolées.

DEUX ENTITÉS DISTINCTES ; LA LIMAGNE DES BUTTES ET LE BAS-LIVRADOIS

LE BÂTI : DES FORMES VARIÉES ET ÉVOLUTIVES

La situation du territoire à la confluence de ces deux entités géographiques majeures, la Limagne et le Livradois, se caractérise par une diversité des activités agricoles et des modes d'exploitation, à l'origine de la variété des bâtiments ruraux.

Les constructions traditionnelles locales se caractérisent par :

- la combinaison de volumes simples,
- la possibilité d'évoluer dans le temps.

Une inventivité et une grande capacité d'adaptation du bâti

La diversité des typologies de bâtiments et des matériaux utilisés n'exclut pas une unité générale du bâti et une cohérence avec son environnement, essentiellement dues à quelques principes élémentaires :

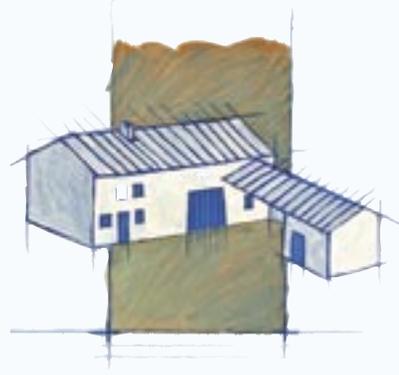
- la prise en compte du site naturel et des contraintes climatiques (vents dominants, ensoleillement, vues...) qui induit le plus souvent un principe d'implantation ou d'organisation pour un village donné,
- l'adaptation aux pentes de sols, en limitant les mouvements de terre,
- la construction et la combinaison de volumes simples, couverts en tuiles sur une toiture le plus souvent à deux pans,
- la continuité du bâti, avec l'implantation des constructions en limite du domaine public et la recherche d'unité entre le bâti et les murs de clôture,
- la composition des façades, la proportion des ouvertures, le traitement des encadrements et des chaînages*,
- l'accompagnement végétal systématique des constructions assurant à la fois une protection (vent, soleil) et une continuité avec l'environnement.

La simplicité des bâtiments et de leur mise en œuvre n'exclut en rien l'inventivité, voire la modernité des constructeurs dont témoignent par exemple :

- les proportions et la combinaison de certains volumes,
- la mise en œuvre de principes porteurs, de débords de toits : piliers de briques, piles cylindriques auvents de granges, estres* de la maison de vigneron...
- le rapport et l'équilibre entre les pleins et les vides, notamment sur les dépendances agricoles.



La ferme bloc en long, où les bâtiments d'activités prolongent le logement et composent un volume simple sous une toiture à deux pans.



Les fermes en « L » dont la forme résulte de l'adjonction d'un bâtiment perpendiculaire (hangar, étable...) à la typologie précédente, délimitant ainsi un espace abrité.



La ferme à cour fermée, fréquente en plaine, constitue une étape supplémentaire de la typologie de la ferme en « L ». De nouveaux édifices (pigeonniers, remises...) et un mur de clôture délimitent l'espace de la cour.



La maison de vigneron, maison bloc en hauteur, fréquente en centre bourg, superpose le logement et le cuvage. La structure verticale permet une utilisation rationnelle du terrain dans la structure groupée du village.



La maison d'élevage en hauteur, issue des typologies viticoles, mais adaptée à l'élevage. La bergerie ou l'étable se substitue au cuvage.



La maison de bourg, maison d'habitation en alignement et continuité sur rue, à un ou deux étages sur rez-de-chaussée.



La maison de maître, monobloc à deux étages sur rez-de-chaussée, couvert par une toiture à quatre pans.

* Les mots en rouge* suivis d'un astérisque renvoient au lexique page 19.

DES HABITATIONS ENDUITES ET DÉCORÉES

Un exemple caractéristique de traitement de façades

Les appareillages* de la construction sont figurés par le décor peint : bandeau de toit, encadrement d'ouverture, soubassement, chaînage d'angle en harpe...

La grange, construction de moindre importance n'est pas crépie : on évite un effet de masse, la structure du logement est mise en évidence.



Décoration en polychromie sur un pigeonnier.



La majeure partie des façades principales des habitations est enduite.

La fonction de l'enduit* est de dissimuler l'irrégularité de la maçonnerie et de la protéger contre les intempéries (pluie, gel...) : il améliore sensiblement l'isolation du logement.

Les dépendances sont ainsi plus rarement enduites.

L'enduit sert également de support à la décoration, fréquente et de grande qualité dans les environs de Billom, avec l'utilisation d'une gamme de teintes variées (bleus, ocres, rouges...) et la représentation de certains éléments constructifs : encadrements d'ouvertures, chaînages* verticaux et horizontaux...

La décoration associe les encadrements des ouvertures du dernier niveau, le bandeau de toit et la génoise*.



Un trait fait à la truelle ou au fer à joints accompagne souvent les enduits et souligne les lits de pierre.



Un des rares exemples de maçonnerie de pierres taillées qui ne devaient pas être enduites.

UNE GAMME VARIÉE DE MATÉRIAUX

Maçonnerie de grange en pierres calcaires

Maçonnerie d'arkose de couleur rose

Maçonnerie en moellons* de granit équarris

Tuiles canal de terre cuite

Mur de grange en pisé

Pierres basaltiques jointoyées



La diversité des matériaux de construction utilisés participe largement à la qualité et l'attrait du bâti, et se caractérise par une richesse des teintes et des matières. Extraits sur place de carrières locales, ces matériaux sont en harmonie avec l'environnement.

- La pierre calcaire est utilisée sur le secteur de la Limagne des buttes, parfois en association avec d'autres roches. De médiocre qualité, elle est toujours enduite afin d'améliorer sa protection.
- L'arkose est utilisée dans les environs de Billom, parfois mélangée à d'autres pierres.

• Les granits sont caractéristiques du secteur du Livradois. Ils sont fréquemment utilisés pour les appareillages* (linteaux, jambages...) mais aussi les murs.

• La terre crue est également utilisée, le plus souvent sous forme de pisé (terre crue coffrée), plus rarement sous forme de briques.

• La brique de terre cuite est utilisée pour des encadrements d'ouvertures, les souches de cheminées, ou des éléments fonctionnels ou décoratifs comme les génoises* et les corniches.

A ces principaux matériaux on peut ajouter l'utilisation de pierres de lave, de grès utilisés en décor, d'arkose rose, de latérite rouge ou de pierre meulière.



La brique est utilisée pour l'encadrement des ouvertures.



Le bois est présent dans la construction, visible sous forme de bardage sur de petites dépendances agricoles, ou en structure porteuse : pilier des auvents d'estres* des maisons de vigneron, des auvents de granges... Il est localement utilisé autour de St-Dier pour les encadrements d'ouvertures (lindage*).

Vous allez restaurer votre maison

Les rives* de toit en pignon seront traitées par simple débord de tuiles creuses courantes. Les tuiles à rabat et les ouvrages de zinguerie sont à éviter.

Les éventuels éléments de décoration, comme les crêtes, les épis de faîtage participent au charme de la construction et doivent être préservés dans la mesure du possible.



Le charme et l'équilibre d'un bâtiment sont parfois précaires, toujours fragiles : la préservation de ces équilibres mérite la plus grande attention. Avant tout, une réhabilitation même légère nécessite une réflexion préalable sur ce qui compose le charme de votre maison : l'harmonie des matériaux, la composition de la façade, la simplicité et l'organisation des volumes, la présence de végétation...

Quelques principes essentiels vous assureront un meilleur résultat :

- respecter la composition des façades, la proportion et l'alignement des ouvertures,
- réutiliser si possible des matériaux identiques,
- conserver les pentes de toit.

Le toit



Les souches de cheminée sont traditionnellement réalisées en briques ou en pierres. L'aspect massif de ces souches doit être conservé : ne surtout pas rapporter d'éléments préfabriqués.

Les pentes d'origine doivent être conservées dans le cas d'une réfection de toiture.

Les tuiles canal, en terre cuite de teinte rouge, sont les plus adaptées sur le secteur de Billom/St-Dier, ainsi que les tuiles mécaniques losangées. Dans le cas d'un changement de la charpente, les corniches et les génoises* seront conservées ou reconstruites.

Les chéneaux et descentes de chéneaux seront réalisés en zinc ou en cuivre.



Tuiles canal de terre cuite rouge



Avancée de toit posée sur des dalles de schiste



Corniche à modillons en briques



Jeux d'ombre sur le bandeau sous génoise



Couverture en tuiles mécaniques losangées

Un soin particulier est à apporter à la liaison entre le mur et le toit qui constitue un élément fonctionnel et esthétique important dans la maison traditionnelle.

Deux traditions se côtoient :

- un débord de toit porté par les chevrons et la volige protège l'aplomb du mur et rejette les eaux pluviales à distance de la façade,
- un couronnement en saillie permet l'appui du versant de toit : ce sont les corniches et les génoises, éléments sensibles que l'on retrouve sur une majorité de constructions locales et qui en constituent une caractéristique importante.

Ces corniches et génoises doivent impérativement être préservées.

La corniche peut être composée de larges pierres posées à plat sur l'arasement du mur, mais elle est le plus

souvent en briques, matériau de choix dont l'agencement offre une grande variété de profils et de motifs (corniches à festons, à modillons...)

La génoise est formée de plusieurs rangs de tuiles rondes, généralement trois, disposées en quinconce. L'intérieur des tuiles est rempli au mortier de chaux.

Lorsque la façade est enduite et colorée, la génoise est intégrée au bandeau de toit.

La corniche ou la génoise peuvent parfois se retourner sur le **mur pignon***, mais la disposition la plus fréquente les limite au traitement des **murs goutte-reaux***.

L'emploi de la génoise ou de la corniche permet un raccord sophistiqué entre le toit et le mur, et les jeux d'ombres dentelées qu'elles projettent ne sont pas à négliger dans l'esthétique de la façade.

Portes, volets et fenêtres

Les volets bois persiennés constituent la réponse la plus adaptée pour clore les ouvertures courantes des logements. La consolidation des volets par un principe d'écharpe est devenu inutile compte tenu des procédés actuels de fabrication.

L'impact des menuiseries et des fermetures est important dans la perception générale de la façade, et il est fréquemment sous-estimé.

Les menuiseries bois de tradition locale sont particulièrement adaptées à la réhabilitation, et seront peintes afin de leur apporter une protection maximum.

Persiennes* ou pas persiennes ?

En période estivale, les volets persiennés permettent de ventiler un espace intérieur tout en conservant un minimum de clarté.

Les volets roulants

Les volets roulants peuvent constituer une alternative aux volets traditionnels. Le coffret du volet sera alors situé à l'intérieur, et sera ainsi invisible en façade.

Une ouverture de petite taille peut également être traitée par un châssis simple à un carreau.



D'une façon générale, le traitement des menuiseries et des fermetures doit être cohérent avec l'aspect recherché pour la façade. A ce titre les effets trop ostentatoires sont incompatibles avec la simplicité des constructions locales : bois teints ou vernis brillants, bois exotiques apparents, quincailleries et ferronneries trop affirmées ou soulignées à la peinture, sont à éviter absolument.

L'aluminium peint, l'acier sont aussi envisageables en réhabilitation et permettent d'avoir des menuiseries de section inférieure.

Toute menuiserie en PVC est déconseillée en réhabilitation, en raison de sections trop épaisses qui alourdissent les proportions des ouvertures, et d'une gamme de couleurs inappropriée.

Le principe de châssis ouvrants « à la française », avec subdivision par trois ou quatre carreaux est à préconiser pour les ouvertures courantes.

Les ouvertures de taille plus petite (combles, grenier) peuvent être reprises par un châssis à un vantail*, à quatre carreaux ou à carreau unique.

Une couleur unique pour les volets (bois et éléments de quincaillerie) simplifie la perception de la façade.



Des portes coulissantes permettent d'occulter facilement une porte de grange, si l'espace latéral est suffisant.

L'aspect des façades de votre maison peut parfois résulter d'interventions successives dans le temps. Il est impératif d'avoir une bonne analyse du bâtiment et de repérer au préalable les teintes anciennes, les éléments de décor particuliers...

Toutes les surfaces de façades n'ont pas à être traitées de façon identique : le volume de l'habitation doit être enduit, les dépendances restées en pierres apparentes peuvent recevoir un enduit de teinte différente ou être simplement rejointoyées.



Un soubassement plus sombre que la façade sera moins sensible aux salissures et taches. Il assure visuellement la liaison avec le sol, en harmonie avec les teintes choisies pour les menuiseries.

Les enduits

Les enduits seront réalisés à la **chaux*** naturelle, évitant ainsi, à l'inverse des enduits au ciment, de bloquer l'humidité dans le mur. Ces enduits présenteront un aspect lisse, finement taloché, feutré à l'éponge, balayé, ou gratté fin.

La qualité d'un enduit tient à sa texture et à sa teinte : tout effet de surface anecdotique et artificiel est à éviter.

La teinte de l'enduit joue un rôle important, ainsi que la notion de décor.

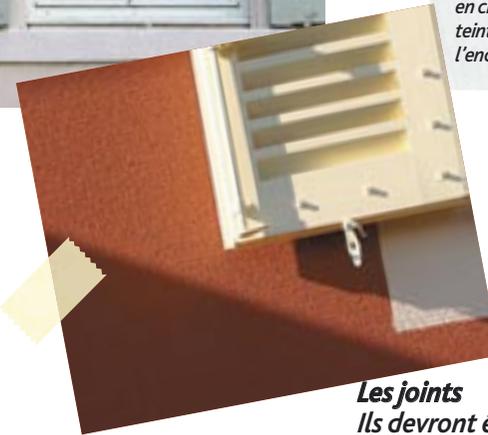
Consultez si besoin le nuancier conseil mis au point par la Communauté de communes.



Sur cette construction neuve, le choix esthétique est de matérialiser en façade les encadrements des ouvertures.



Les encadrements existants sont soulignés ici par un léger relief en creux de l'enduit et par une teinte qui tranche avec celle de l'enduit de façade.



Les joints

Ils devront être réalisés au mortier de chaux naturelle, dont la couleur sera choisie en fonction de celle de la pierre de la façade.

Sur la maçonnerie de « tout venant » les **joints*** seront « beurrés » à **pierres vues*** ou semi-vues, selon la nature de la maçonnerie.

Sur des maçonneries particulières, en pierres volcaniques, des joints très clairs sont ponctuellement utilisés pour créer un rythme graphique (alternance de joints clairs et de pierres sombres).

Le sablage des pierres est à proscrire impérativement. Il élimine la couche superficielle de protection et fragilise la pierre. On obtient ainsi des coulures inesthétiques d'oxyde de fer avec la pierre de Volvic.

La technique du badigeon est particulièrement adaptée à la création de ces décors.

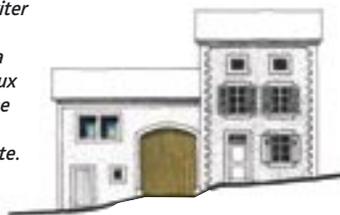
Les appareillages particuliers de la construction sont figurés sur l'enduit : encadrements des ouvertures, chaînes d'angle (droit ou en **harpage***), bandeaux de toits ou de planchers, soubassements...

Ces décors marquent la limite de la construction, soulignent les ouvertures et évitent un effet de masse uniforme sur les grandes surfaces de façades : ils doivent absolument être retrouvés sur la nouvelle façade. Les techniques du **badigeon***, d'eau forte... sont particulièrement adaptées à la création de ces décors.

Choisir les bons matériaux pour l'encadrement d'une nouvelle ouverture est essentiel. Le traitement de celle-ci est exemplaire par sa discrétion.



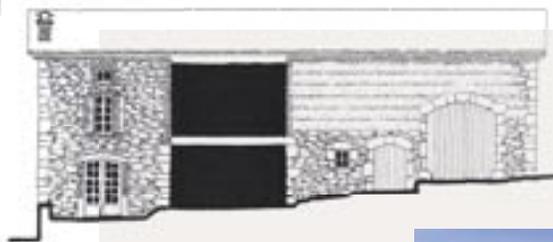
En réhabilitation il est préférable d'éviter les ouvertures horizontales d'un seul tenant, souvent incompatibles avec la composition des façades. Jumeler deux fenêtres verticales classiques offre une surface vitrée analogue et facilite l'intégration dans une façade existante.



Un encadrement en briques, un *lindage** bois soigneusement réalisés respectent la qualité de la maçonnerie et limitent les interventions en façade.



S'inspirer de proportions existantes n'exclut pas un traitement contemporain parfaitement compatible en réhabilitation.



L'organisation de cette ferme bloc en long révèle l'importance des espaces de travail par rapport à la superficie du logement, réduit au minimum.



S'inscrire dans le rythme de la façade à ouvrir, respecter des proportions, des équilibres est essentiel.

Soigner les encadrements de ces nouvelles ouvertures permettra de conserver la maçonnerie dans l'état, donc de minimiser les coûts.



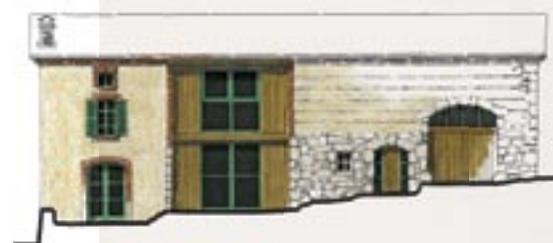
Le retraitement des ouvertures existantes (porte charretière, porte d'écurie), la création de nouvelles ouvertures sont des exercices de recomposition qui demandent de l'attention.

S'il est conseillé de reprendre à l'identique les ouvertures existantes d'un logement, le reconditionnement d'une porte d'écurie, et plus encore d'une porte de grange ne fait pas référence à des modèles : un nouveau dispositif est à inventer. Il devra simplement respecter « l'histoire » de la construction sur laquelle il se greffe et cette histoire doit rester lisible : pour cela les ouvertures ne doivent jamais être murées ou dénaturées par un remplissage partiel, les encadrements et les proportions doivent être préservés.

Deux exemples de reconversion de portes d'écurie :

à gauche une référence aux anciennes portes de cave : une double trame en bois protège le vitrage.

L'apport de lumière est minime, mais suffit pour éclairer un hall d'entrée, un atelier... à droite, une réponse différente sur une ouverture de format identique apporte plus de lumière et renforce l'accès situé dans l'axe.



Le principe d'extension le plus simple consiste à occuper l'espace ouvert accolé au logement. Le vide existant laisse une grande liberté d'intervention. Un système de baies vitrées conserve le principe de rupture dans l'organisation de la façade. De larges volets bois coulissants permettent d'occulter totalement les nouveaux espaces. La partie correspondant au logement d'origine est enduite afin d'en améliorer le confort. Les murs en pisé de la partie grange sont conservés en l'état.



Différentes solutions peuvent être apportées pour une même problématique. Ces deux exemples respectent le format de la porte de grange, l'un par un redécoupage de l'ouverture, l'autre avec un choix plus radical, où l'impact de la menuiserie est réduit au minimum.

Votre projet de réhabilitation est peut-être plus complexe, et intègre la création ou l'extension de l'habitation dans d'anciennes dépendances agricoles.

L'extension de l'habitation dans une ancienne dépendance agricole, bien souvent dans la grange mitoyenne, est un exercice délicat si l'on veut respecter la cohérence de l'ensemble bâti.

Il est essentiel de conserver le caractère du bâtiment et de chacun de ses volumes malgré les transformations envisagées. Il faut éviter d'appliquer une solution globale, qui uniformiserait le logement et ses anciennes dépendances : par exemple un enduit identique sur toute la construction ou à l'inverse le décrépiage des façades du logement afin d'avoir un aspect « pierres apparentes » semblable à celui de la grange.



L'histoire des villages est traditionnellement faite d'extensions successives. Une première extension, légèrement plus basse, est d'abord accolée au volume initial, avec des pentes de toit identiques. Une seconde extension, à nouveau réduite vient s'appuyer en pignon. La toiture mono pente, l'utilisation du bois en bardage en font une typologie familière dans nos villages.



Un principe de base : la construction initiale constitue la référence. Elle restera a priori la construction principale et la prise en compte de ses caractéristiques architecturales est déterminante pour la conception de l'extension : volumétrie, toiture, matériaux, teintes... L'extension en pignon a toujours constitué la pratique la plus spontanée, et vient prolonger naturellement la construction initiale. Selon sa taille, la toiture de l'extension peut être à une ou deux pentes. L'extension en «L» est également souvent pratiquée. Elle a pour avantage de protéger la façade principale.



Une typologie classique : la maison de vigneron.



Identifiable par son **estre*** et son auvent. Le logement est réduit au minimum, la solution la plus naturelle consiste à occuper le volume de la grange. L'ouverture de la porte de grange est réinterprétée au moyen d'un rythme de pleins



et de vides, tramé par une menuiserie qui peut être en bois ou en métal. Les nouvelles ouvertures de la grange seront d'un format différent. Le logement est faiblement éclairé : une fenêtre est jumelée à la porte d'entrée et s'inspire de l'ouverture existante. L'espace du rez-de-chaussée pourra être utilisé en garage, atelier, espace de rangement...



Sur le même principe d'extension latérale, le garage créé ici abrite deux voitures. Les portes d'accès sont en pignon. Une structure et un bardage bois reposent sur un mur de soubassement en pierre qui marque l'horizontalité dans la pente.



Structure classique d'une petite ferme associant un logement de petite taille et une grange.



L'évolution la plus simple consiste à étendre le volume de l'habitation dans celui de la grange.



Placer un chassis en retrait de l'ouverture existante de la grange permet de conserver les portes et donc la possibilité de clore facilement l'extension. Les proportions de la nouvelle fenêtre de grange s'inspirent de la petite ouverture existante en rez-de-chaussée.

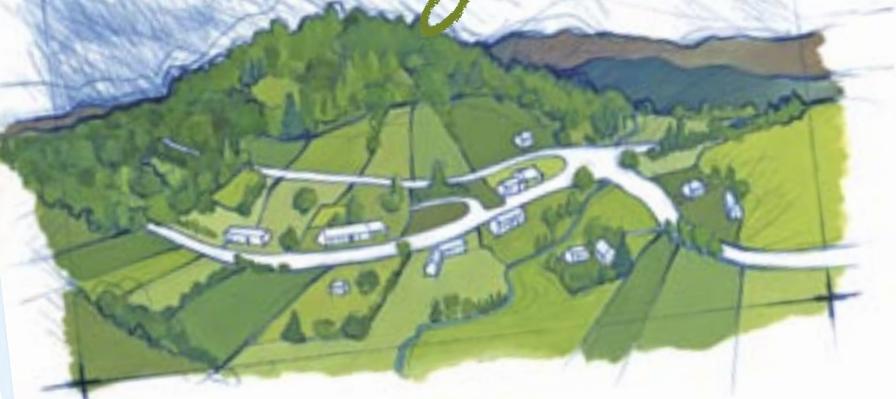


La reconversion de la porte de grange apporte ici la lumière nécessaire au confort de l'extension, en rez-de-chaussée et en étage. Malgré sa transformation, la porte de l'ancienne grange est toujours identifiable : la composition de la construction est respectée.



A une première extension dans un volume existant, peut s'ajouter une seconde intervention, consistant à créer un garage. Celui-ci peut être accolé en pignon. D'environ 3,50 m. de large, il abrite une voiture, et il est couvert par un toit monopente. La structure et le bardage sont en bois, le principe d'un pilier en pierre, ou d'un mur est repris en pignon.

Vous allez construire



Votre maison fera bientôt partie du paysage qui vous a séduit par sa qualité. Elle devra à son tour s'inscrire dans la composition et respecter l'équilibre souvent fragile de ce paysage.

Une maison n'est jamais un objet architectural indépendant, fonctionnant de façon isolée.

Toute construction entretient un dialogue avec son environnement, qu'il soit naturel (le site, le terrain, la végétation) ou bâti (le village, le hameau, la ferme voisine...), environnement dont vous devrez tenir compte.

Avant de concevoir votre maison, il est impératif d'observer et d'analyser le site dans lequel viendra s'intégrer votre projet.

Certains critères seront déterminants pour la qualité, l'insertion et l'économie de votre projet :

- **le site dans sa globalité et son organisation générale** : les vues, les pentes, la nature de la végétation, les groupements bâtis, le parcellaire, les voies de circulation...

- **la localisation de votre terrain dans le site** : son exposition, ses accès, son environnement proche...

- **la proximité du bâti existant**, son organisation, ses principales caractéristiques architecturales...

L'observation des pratiques antérieures (alignement ou retrait le long des voies, orientation dans le site, volumétrie des constructions...), permet de comprendre les modes d'occupation du territoire :

- **comment sont implantées les constructions** par rapport au relief, aux parcelles, à la rue ?

- **quelles sont les orientations**, les volumes, mais aussi les détails architecturaux, les ouvertures, les teintes, les clôtures ?

Sans qu'il soit question de reproduire une architecture existante, l'analyse des types d'implantation, d'orientation ou d'organisation sur la parcelle sera une aide précieuse pour construire votre maison en préservant l'identité du paysage.



La structure initiale du village est clairement identifiable : elle est organisée à partir d'un noyau central dont le bâti en périphérie forme un carré et où l'intérieur de l'îlot est occupé par des jardins.

L'église est contiguë, et forme avec quelques constructions un second noyau, plus informel. Le village s'est ensuite étendu sur le principe de maisons de bourg mitoyennes, implantées en limite de rues, puis plus récemment avec

un alignement de quelques maisons, implantées, elles, en milieu de parcelles et en retrait de la voie.

L'analyse de la formation du village - un noyau central et un développement en étoile - peut plaider logiquement pour un alignement de nouvelles implantations parallèles à la voie. Ces alignements seront pensés en fonction des contraintes actuelles : gestion des accès à la parcelle, aux réseaux d'eau...

La prise en compte des éléments naturels dès la conception du projet est essentielle, et implique l'observation de quelques principes simples d'implantation, d'orientation, éventuellement de protection.

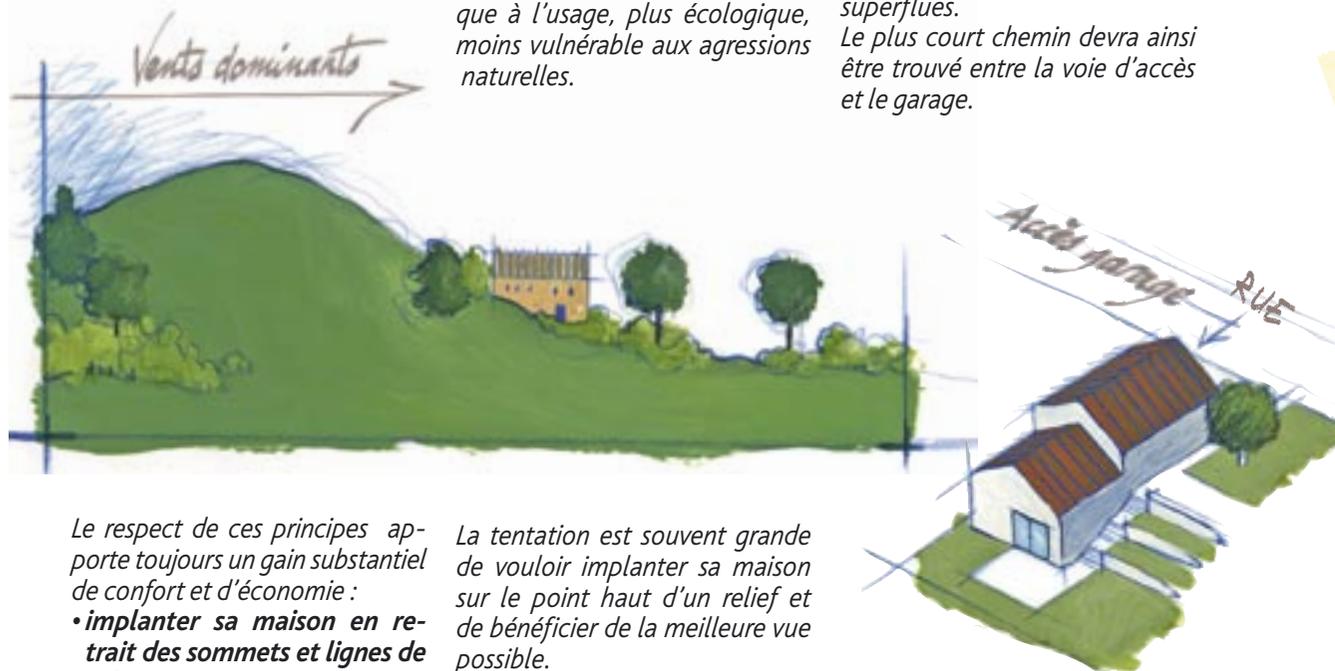
Prendre soin de composer avec les éléments naturels est une pratique de bon sens, autrefois systématiquement appliquée. Poursuivre cette démarche permet de s'inscrire harmonieusement dans un milieu existant tout en le préservant.

La maison sera plus économique à l'usage, plus écologique, moins vulnérable aux agressions naturelles.

Une implantation sur pente doit être conçue de façon à limiter au maximum les terrassements, à la fois pour minimiser les coûts, mais aussi pour préserver l'aspect naturel du terrain.

Une bonne gestion de la circulation et du stationnement des voitures sur la parcelle permet également d'éviter des allées superflues.

Le plus court chemin devra ainsi être trouvé entre la voie d'accès et le garage.



Le respect de ces principes apporte toujours un gain substantiel de confort et d'économie :

- **implanter sa maison en retrait des sommets et lignes de crête,**
- **orienter la façade principale au sud,**
- **limiter les ouvertures ou la taille des ouvertures sur les façades nord,**
- **utiliser les dépendances (garages, remises...) comme éléments de protection** du logement, ou d'une cour à abriter,
- **se protéger des vents dominants** par une haie, un alignement d'arbres, d'arbustes...

La tentation est souvent grande de vouloir implanter sa maison sur le point haut d'un relief et de bénéficier de la meilleure vue possible.

Les contraintes climatiques sont pourtant toujours importantes, et les vents localement forts ont justifié les implantations de villages sur les pentes, moins exposées : les sommets étaient autrefois réservés à des ouvrages défensifs (les châteaux) ou religieux (les églises et chapelles).

*Il est préférable ici de considérer le relief comme une protection naturelle : **une implantation sur la pente sud**, de surcroît protégée par la végétation existante, garantit **confort et économie.***

Une implantation dans la pente permet de hiérarchiser les espaces depuis la voie d'accès. Le stationnement, ou le garage, est situé en partie haute, accessible directement depuis la rue, et évite ainsi tout déplacement de véhicule sur la parcelle. Des espaces intermédiaires peuvent être aménagés, en rapport visuel avec la voie.

En contrebas, un espace plus intime est créé, et profite des vues à l'opposé de la route. Il est possible de créer un volume unique ou de le fractionner pour accompagner la pente de terrain.

Une construction neuve sur la commune d'Estandeuil, qui respecte tous les éléments de confort actuel et qui ne dépareille pas dans l'environnement bâti.



Composer avec des volumes simples c'est :

- **se situer dans une tradition constructive, et donc dans une logique de continuité qui favorise l'unité de nos villages ;**
- **limiter les coûts de la construction : la simplicité est toujours garante d'économie !**

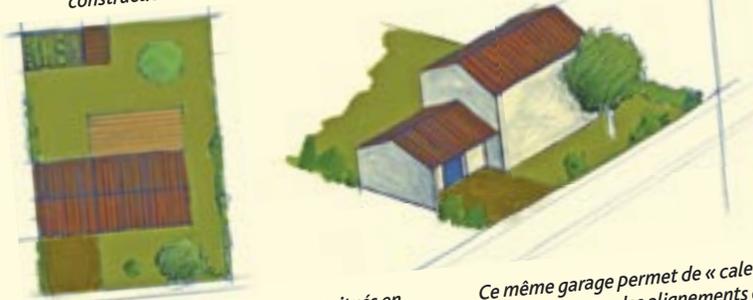
Implanter sa maison sur la parcelle

L'implantation est une phase importante du projet. Elle conditionne pour une grande partie la perception de la maison dans son environnement et détermine la répartition et le fonctionnement des espaces sur la parcelle.



Implanter un garage en limite de rue évite la circulation des véhicules sur la parcelle. On conservera ainsi le terrain pour des usages plus conviviaux : jardin d'agrément, pelouse, terrasse...
C'est aussi l'opportunité « d'accrocher » la construction à l'un des côtés de la parcelle

et de retrouver des alignements existants, même si le corps principal de la construction est en retrait.
Le garage peut également constituer un écran contre des vents dominants ou une proximité visuelle gênante.



La maison et son garage sont situés en retrait de la voie, mais se rattachent à une limite du terrain.
Ce type d'implantation permet de hiérarchiser les espaces : un espace d'accès et de circulation, un espace avant en relation avec la rue, un espace arrière plus intime, à l'abri de la maison.
Ce type de disposition facilite l'accès au garage tout en proposant des espaces de stationnement à l'avant.

Ce même garage permet de « caler » la construction sur des alignements existants. L'espace qui s'intercale entre la rue et la maison n'est pas obligatoirement clos, à l'image des maisons ouvertes sur la place du village. Quelques arbres ou arbustes... peuvent simplement souligner la limite.
Sur le terrain, une petite extension, quelques bosquets... peuvent également marquer une zone abritée des regards.

Construire en bois

La maison « tout en bois » ne correspond pas à une pratique constructive locale. Le bois était autrefois utilisé en association avec d'autres matériaux. Aujourd'hui encore il reste parfaitement compatible avec la pierre, la brique, le béton, l'acier...

La façade de la maison, ouverte au sud, est réalisée en ossature et bardage bois, les murs pignons et la façade nord sont en maçonnerie traditionnelle.

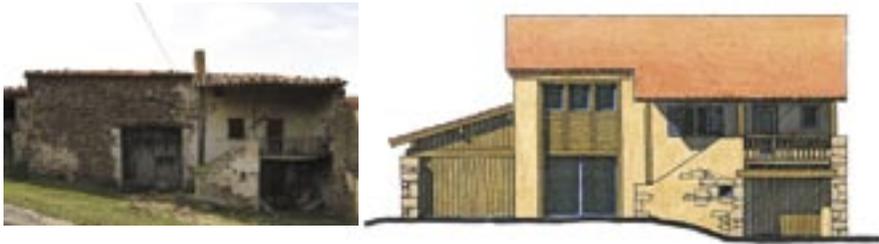


Le bois est particulièrement adapté à la réalisation d'extensions : pièce à vivre, garage, dépendance...
Le traitement d'une façade particulièrement exposée peut justifier l'utilisation du bois en bardage.
Il est également particulièrement adapté à la réalisation d'éléments porteurs (poteau, poutre), d'éléments de détails (balcon, galerie, pare-soleil, barrière, escalier...)
Il est recommandé de lui conserver son aspect naturel qui évoluera avec le temps en fonction des essences, ce qui n'exclut pas une protection incolore pour certaines essences fragiles.



Exposée aux vues, la maison sait pourtant se faire discrète : le vieillissement naturel du bois, la végétation en façade assurent une bonne intégration dans la gamme des teintes de l'environnement.

S'inspirer et innover



Les typologies architecturales locales constituent évidemment des modèles éprouvés et validés, qui assureront une cohérence avec l'environnement bâti des bourgs et des villages.

La variété et la qualité des constructions constituent aujourd'hui une somme importante de connaissances, de techniques dont on pourra s'inspirer.

Les typologies architecturales peuvent aisément être interprétées et adaptées à nos modes de vie actuels : les logements seront nécessairement plus vastes, plus lumineux, plus confortables, un abri sera prévu pour la voiture.



Construire sur plusieurs niveaux, couvrir avec un toit à deux pans en tuiles, conserver des principes d'alignement et d'ordonnement des ouvertures permettent à cette construction récente de s'adapter sans difficulté dans le village. Le choix des teintes, le traitement des encadrements d'ouvertures affirment la volonté de se situer dans une tradition constructive et décorative.



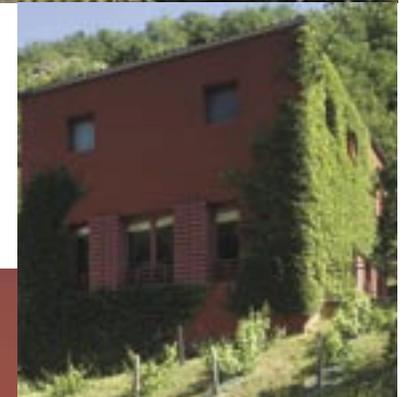
La configuration de cette maison neuve affirme une double stratégie : respecter des alignements existants, et tirer le meilleur parti d'un petit terrain d'environ 310 m². Le parti de construire sur trois niveaux en limite de rue rationalise l'occupation du sol et permet de consacrer l'arrière de la parcelle à un jardin d'agrément protégé des regards.

On peut aussi affirmer une volonté de faire évoluer l'habitat vers des formes plus « inventives », qui trouvent leur place dans le paysage.

L'implantation dans la pente perpendiculairement aux courbes de niveaux, la toiture deux pans à larges débords placent délibérément cette maison dans la filiation des constructions du Livradois.



La volumétrie est proche de celle des granges de la région : les proportions de la maison nous sont familières ; elle s'inscrit naturellement dans le paysage tout en proposant des solutions simples et novatrices : descente d'eau pluviale traitée comme un discret poteau vertical, protections solaires judicieuses sur de larges ouvertures...



La « maison de maître » constitue également un modèle dont on peut s'inspirer. Les proportions du bâtiment sont ici réduites, mais la forme cubique et la toiture à quatre pans sont conservées. Les ouvertures sont adaptées en fonction d'une organisation plus contemporaine des volumes intérieurs, mais l'architecte a soigneusement préservé les principes de symétrie et d'ordonnement en façade.



L'impact visuel de la vaste ouverture du pignon ouest est largement atténué par un système de protection en bois faisant office de brise soleil, directement inspiré des parois ventilées des séchoirs de Limagne.



Un mur de clôture surmonté d'une grille est fréquent sur les parcelles avant des maisons, en liaison avec la rue. On peut y associer plusieurs types de végétation : rosiers, chèvrefeuille, capucines... qui utiliseront la grille comme support.



Un élément métallique plein assure une intimité du jardin, et permet un traitement graphique, éventuellement coloré de la clôture.



Visible en premier plan depuis la rue, la clôture est un élément déterminant du paysage. Elle peut être à dominante minérale ou végétale, en bois... elle peut associer plusieurs matériaux mais devra rester en cohérence avec l'aspect de la maison.

Une clôture peut être opaque pour préserver l'intimité, au contraire ajourée ou discontinue pour permettre des vues, des échanges. Les clôtures devront être traitées avec simplicité en évitant les sur-

charges, les détails anecdotiques, les modèles de portails complexes ou trop « urbains ».

Un alignement des piliers de portails et portillons et du haut de la clôture, allège considérablement la perception depuis la rue.

Un principe important pour le traitement d'un mur de clôture : une épaisseur correcte des piliers de portails et de portillons (éviter les piliers préfabriqués carrés), un alignement horizontal des éléments constructifs.

Une clôture basse, (environ 0,80 m) permet de conserver un contact avec l'espace public.

Fermer une parcelle n'est pas toujours une fatalité. Une maison ouverte sur une place de village (le couderc) doit pouvoir rester en contact avec l'espace public. L'arrière d'une parcelle ouverte sur des prés peut également se dispenser de clôture, permettant ainsi une continuité des vues depuis le jardin.



Quelles essences pour les abords de la maison ?

une règle : privilégier les essences locales permet une meilleure intégration avec l'environnement végétal.

Pour marquer une limite :

association d'arbres de haut jet et d'arbustes qui agiront en complémentarité : noyers, arbres fruitiers, frênes... lilas, noisetiers, buis...

Sur un support tel que les grilles d'une clôture :

rosiers, chèvrefeuille, capucines. Sur la façade ensoleillée de la maison : vigne, glycine...



Planter en pied de mur assure la transition entre la maçonnerie et le sol.



Une tonnelle recouverte de vigne, de vigne vierge... permet de manger à l'ombre sans avoir à investir dans des stores ou abris souvent inesthétiques.
Une terrasse en caillebotis bois prolonge l'espace intérieur et assure un sol plan pour y poser du mobilier.



Sur ce talus en pente soumis à des ruissellements, planter de la vigne est une solution simple et logique.



Des différences de niveaux permettent de hiérarchiser les espaces. Ici la terrasse conçue comme une extension du logement surplombe un jardin d'agrément et un jardin potager.



Le choix de matériaux ou de solutions standardisées n'est pas une fatalité. On peut utiliser des galets de rivière pour créer une allée de jardin, des traverses bois pour un escalier, un muret en pierres sèches pour délimiter les espaces d'un jardin....

L'isolation, la ventilation, le chauffage et sa régulation sont les trois critères essentiels pour une bonne maîtrise des coûts.

Une bonne isolation est essentielle pour le confort de votre maison, hiver comme été. L'isolation concerne en premier lieu la toiture, responsable en moyenne d'environ 30 % des déperditions, mais aussi les murs, le sol et les vitrages.

Une ventilation efficace est indispensable : un défaut de ventilation provoque de l'humidité voire des moisissures qui dégradent fréquemment un logement.

Quel que soit le mode de chauffage pour lequel vous opterez, le respect de quelques règles sera constamment bénéfique pour votre confort... et vos finances :

• **correctement orienter votre maison** : des chambres ouvertes à l'Est permettent de bénéficier dès le matin des premiers rayons de soleil et de dormir le soir dans une pièce

tempérée, des espaces de vie exposés au sud sont naturellement mieux éclairés, des espaces secondaires (rangements, distribution...) trouvent leur place au Nord...

• **se protéger des vents dominants**, en utilisant les mouvements naturels du terrain, les pentes... ou par des plantations d'arbres, de haie coupe vent...

Le choix du mode de chauffage est déterminant, et quelques critères sont à prendre en compte. N'oubliez pas que :

• **le fioul** et le **gaz** sont issus de matières premières non renouvelables,

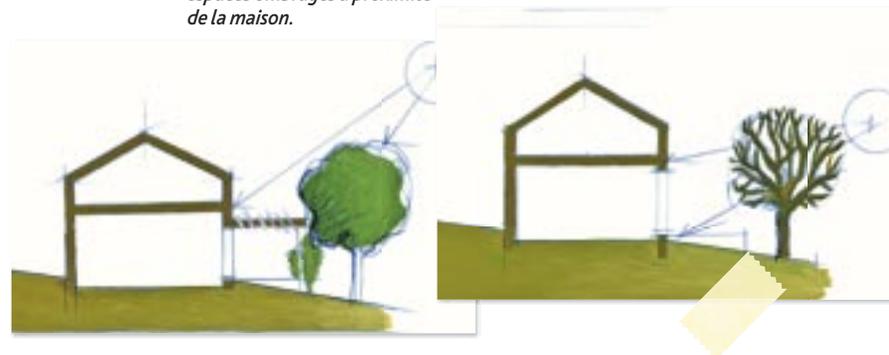
• **l'énergie solaire** présente l'avantage d'être non polluante et renouvelable,

• **l'énergie bois** est particulièrement bien adaptée dans notre région, en chauffage principal comme en chauffage d'appoint,

Enfin, les ressources **géothermiques** (utilisation des calories stockées dans le sol, les nappes phréatiques...) sont illimitées et l'exploitation de cette énergie est en pleine expansion.

Les baies doivent pouvoir être occultées (volets...) ou protégées par des pare-soleil, débords de toit, pergola végétalisée... La présence d'un arbre assure un filtre supplémentaire et des espaces ombragés à proximité de la maison.

En hiver, lorsque le soleil est plus bas sur l'horizon, le même arbre sans ses feuilles laisse passer un rayonnement salubre.



Et le confort en été ?

L'énergie solaire est disponible en grande quantité, mais elle varie en intensité.

Une bonne conception du logement permet de tempérer rapidement un logement dès les premiers beaux jours de l'année ou à l'automne (accumulation de chaleur dans un espace vitré mais ventilé...)

Mais il faudra penser à la période estivale, où la maîtrise du rayonnement solaire est indispensable :

• **les baies doivent pouvoir être occultées** (volets...) ou **protégées** par des pare-soleil, débords de toit, pergola végétalisée...),

• **les ouvertures** de type « Velux » sont à concevoir avec un soin tout particulier sur les pentes sud et ouest de toit, où les combles sont déjà sollicités par une surchauffe de la couverture (les pentes orientées à l'est où le soleil est moins chaud, ou au nord sont préférables),

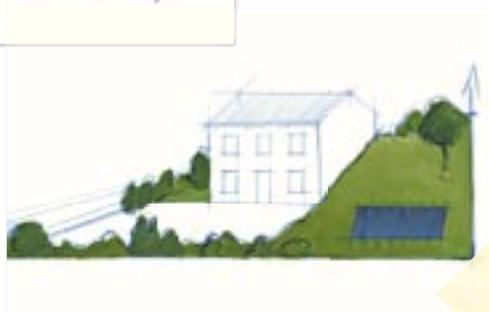
• **des espaces ombragés** doivent être aménagés aux abords de la maison : terrasse à l'ombre d'un arbre...

Pensez à une ventilation entre façades opposées : les ouvertures des façades nord permettent un apport d'air frais.



Le choix du solaire en amont du projet permet une meilleure intégration des capteurs. Ici sur la toiture, d'une petite extension en bardage bois, visuellement moins exposée.

Pour une réhabilitation simple, sans extension, les panneaux solaires peuvent être implantés légèrement à l'écart de la construction



Quelques chiffres

Le chauffage représente 70 % environ de la consommation d'énergie d'une résidence principale, auxquels il faut encore ajouter 12 % de production d'eau chaude : au-delà de l'enjeu écologique, les enjeux financiers sont donc loin d'être négligeables.

Les choix techniques sont à prendre en compte le plus tôt possible dans l'élaboration de votre projet : ils auront inévitablement des conséquences sur votre budget, mais aussi sur l'esthétique finale.

Lexique

Appareillage : maçonnerie constituée d'éléments apposés, chaque pierre étant taillée pour occuper une place précise dans le mur.

Badigeon : peinture liquide réalisée à partir de chaux diluée et d'un pigment naturel destiné à teinter. Les badigeons locaux étaient le plus souvent teintés avec des terres, ou des oxydes.

Chainage : partie horizontale ou verticale de la maçonnerie destinée à rigidifier la construction par l'utilisation d'éléments ou de matériaux plus résistants que ceux de la façade. Les chaînages d'angle ou de toit sont parfois matérialisés sur l'enduit afin de décorer la façade.

Chaux : produit de la cuisson du calcaire plus ou moins pur. Chaux aérienne et chaux naturelle sont recommandées pour la restauration de murs anciens. Chaux hydraulique et chaux artificielle sont à proscrire dans la restauration à cause de leur imperméabilité (elles piègent l'humidité des murs).

L'enduit : l'enduit est une couche qui prend directement sur le mur ou le gobetis (sous-couche ou dégrossi). Différentes finitions peuvent être proposées par le maçon :

- l'enduit gratté fin : la dernière projection est grattée dans le frais à l'aide d'un grattoir métallique,
- l'enduit taloché : la finition est marquée par une empreinte légère, en arc de cercle, témoignant du geste du maçon. L'effet produit est légèrement nuagé, plus lisse que l'enduit « gratté ».

Estre : porche d'accès couvert, situé à l'avant d'une maison de vigneron. Cet espace composé d'un escalier d'accès à l'étage et d'un petit perron abrité, fait office de pièce d'habitation extérieure.

Galetas : séchoir composé de pièces de bois en appui sur le mur et les potelets bois de l'auvent de la maison de vigneron. L'espace de séchage situé à l'aplomb du perron est protégé par l'avancée de toit.

Génoise : élément intermédiaire entre le mur et le toit. La génoise est formée de plusieurs rangs de tuiles canal remplis de mortier.

Harpage : décor peint inspiré de l'alternance des pierres d'un chaînage d'angle.

Joint : espace laissé entre deux pierres, généralement rempli de mortier.
Joint à pierres vues : le mortier affleure au nu des pierres. Cette finition permet de mettre en valeur les pierres les plus importantes et de masquer le tout venant de la maçonnerie.
Joint à pierres semi-vues : l'enduit recouvre largement les pierres qui ne sont pas montrables et laisse affleurer les parties de pierres les plus intéressantes.

Lindage : encadrement de bois utilisé pour les portes et fenêtres des maisons en pisé.

Moellon : pierre non taillée ou partiellement taillée qui sert à monter les murs.

Mur pignon : généralement triangulaire, le pignon porte les deux versants du toit. Par extension, le mur pignon désigne le mur perpendiculaire à la façade.

Mur gouttereau : c'est le mur latéral de la construction, qui supporte le plus souvent une gouttière.

Rive : la rive est une limite du toit, située en pignon ou en bas de la pente.

Vantail : partie mobile et ouvrante d'une ouverture.

Volet persienné : volet ajouré laissant passer la lumière.

Pour en savoir plus

- J.L. Coutarel et collaborateurs/ Communauté de communes Billom-St-Dier/Charte architecturale et paysagère/Avril 2003.
- A. Calabuig, T. Boucheron/Communauté de communes Billom-St-Dier/Nuancier conseil, cahier de prescriptions pour le ravalement des façades/Mai 2004.
- Parc naturel régional Livradois-Forez/ Les maisons du Livradois-Forez : façades, enduits et couleurs/Avril 1999.
- Parc naturel régional Livradois-Forez/ Bâtir en bois en Livradois-Forez : formes, paysages et couleurs/Septembre 2003.
- Les essences des haies du Livradois-Forez Fiche info/PNR Livradois-Forez/Nov 2004.
- Fiche info ADEME, n° 3 670, juin 2004 : Une maison pour mieux vivre.

Si votre projet est situé dans une zone d'assainissement non collectif, votre installation d'assainissement devra être conforme à la réglementation en vigueur. Pour tout renseignement contacter le SPANC (service public d'assainissement non collectif) Communauté de communes de Billom St Dier Rue des Boucheries - 63160 Billom 04 73 73 43 24 spanc@stdb-auvergne.com

Adresses utiles :

Communauté de Communes de Billom St-Dier
 rue des Boucheries
 63160 Billom
 Tél : 04 73 73 43 24
 www.stdb-auvergne.com

Parc naturel régional Livradois-Forez
 63880 Saint-Gervais-sous-Meymont
 Tél : 04 73 95 57 57
 www.parc-livradois-forez.org

CAUE* du Puy-de-Dôme (Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement)
 24 rue St-Esprit
 63000 Clermont-Ferrand
 Tél : 04 73 42 21 20
 www.caue.com

ADIL* (Association départementale information logement)
 11 rue Vaucanson
 63100 Clermont-Ferrand
 Tél : 04 73 14 50 90
 www.adil63.org

ADUHME* (Association pour un développement urbain harmonieux par la maîtrise de l'énergie)
 14 rue Buffon
 63100 Clermont-Fd
 Tél : 04 73 92 78 22
 www.aduhme.org

Direction départementale de l'Équipement. Subdivision de Billom
 Avenue de la République
 63160 Billom
 Tél : 04 73 73 48 48

* Le CAUE, l'ADIL et l'ADHUME seront regroupés à compter de l'automne 2005 dans la Maison de l'Habitat du Conseil général du Puy de Dôme - 129 Avenue de la République - 63100 Clermont-Ferrand.



Vous décidez de rénover une construction existante

Vous décidez de rénover une construction existante :

Un permis de construire sera exigé pour toute extension de plus de 20 m², ou pour tout changement d'affectation d'un bâtiment (transformation d'une grange en logement...).

Certaines interventions nécessitent une simple déclaration de travaux :

- ravalé une façade,
- installer une piscine non couverte,
- percer ou supprimer une fenêtre,
- changer une toiture,
- construire un bâtiment de moins de 20 m² sur un terrain déjà bâti,
- créer une clôture sur une commune possédant un PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Quelques transformations ne nécessitent aucune autorisation :

- construire une terrasse d'une hauteur inférieure à 0,60 m,
- construire un mur autre qu'un mur de clôture, d'une hauteur inférieure à 2,00 m,
- construire un petit ouvrage d'une surface inférieure à 2,00 m², et d'une hauteur inférieure à 1,5 m.



Vous décidez d'acheter un terrain

Vous décidez d'acheter un terrain

Il vous faudra prendre connaissance des documents d'urbanisme existants sur la commune : Carte communale, Plan d'occupation des sols (POS) ou Plan local d'urbanisme (PLU). Ces documents précisent les secteurs constructibles, ainsi que les règlements à respecter.

Assurez-vous également des possibilités de construire en demandant un certificat d'urbanisme. La demande est à déposer à la mairie de la commune où se situe le terrain. Ce certificat d'urbanisme précise les règles d'urbanisme, l'état des réseaux existants desservant la parcelle, les éventuelles servitudes d'utilité publique applicables au terrain, le régime des taxes et participation.

Vous allez construire

Il vous faut obtenir un permis de construire, la demande est à déposer à la mairie de la Commune où la construction est projetée. Le délai d'instruction est de 2 mois, sauf dans le cas de consultations obligatoires de services tels que l'Architecte des Bâtiments de France, le SPANC (service public de d'assainissement non collectif)... où ce délai sera prolongé d'un mois.

Le permis de construire atteste de la conformité du projet par rapport aux dispositions législatives et réglementaires concernant l'implantation des constructions, leur destination, leur aspect architectural, leur dimension, l'aménagement des abords, l'assainissement...

Consulter un architecte

Vous aurez l'obligation de vous adresser à un architecte pour la conception de votre projet et le dépôt du permis de construire si la surface habitable de votre habitation est supérieure à 170 m².

Consulter un architecte, quelle que soit la nature (réhabilitation, construction neuve) et la taille de votre projet, est une garantie supplémentaire pour le mener à bien et vous apporter des idées : c'est un professionnel quotidiennement confronté aux problèmes que vous rencontrerez qui vous fera bénéficier de son expérience.

Vous recherchez des conseils

Le CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement)

Vous pouvez également disposer de conseils gratuits auprès du C.A.U.E dont l'une des missions est le conseil auprès des particuliers qui ont pour projet de construire ou réhabiliter un logement. Un architecte, rattaché au territoire de Billom St-Dier, pourra vous guider dans vos choix (implantation, volumétrie, parti architectural...).

L'ADIL (Association départementale information logement)

Peut vous accompagner dès le montage financier de votre projet, mais aussi sur des choix architecturaux ou techniques concernant les économies d'énergie, les énergies renouvelables...

L'ADUHME (Association pour un développement urbain harmonieux par la maîtrise de l'énergie)

Vous fournira également des conseils sur ces derniers thèmes.

Enfin, les collectivités (Communes, Communauté de communes) et le Parc naturel régional Livradois-Forez

Peuvent également vous apporter une information sur les démarches à entreprendre, les services à consulter, ou vous permettre de consulter les documents dont elles disposent : Charte architecturale et paysagère, documents réglementaires tels que les Cartes communales ou les PLU (Plan Local d'Urbanisme), cahiers du Parc...